Arrêté de déclaration en préfecture
Arrêté de déclaration en préfecture : 23-AR
Date de délibération/décision : 10/01/2025
Date de réception préfecture : 15/02/2026

Calvados

Orne

Terres d'Argentan
INTERCO

Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi-H
Communauté de communes Terres d'Argentan Interco

4.2 RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES
• échelle commune

Version du 27/01/2026

Fontaine-les-Bassets

RISQUES NATURELS

- Cours d'eau
- Remontée de nappes

Glissement de terrain

- Terrain prédisposé pente modérée

Aléas Retrait gonflement des argiles

- Moyen
- Faible

RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Canalisation de gaz naturel
- Ancien site industriel et activité de services

Installations classées

- Non Seveso

RISQUE RADON

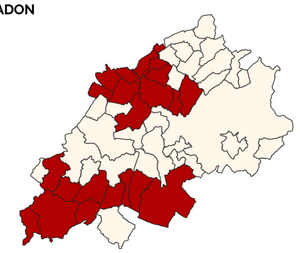

- Catégorie 3 : commune dont une partie au moins est située sur des formations géologiques dont les teneurs en uranium sont estimées plus élevées comparativement aux autres formations.
- Catégorie 1 : commune localisée sur des formations géologiques présentant les teneurs en uranium les plus faibles

0 100 200 m

Sources : Géorisques, BRGM, AvexAsso, DREAL Normandie,
Cadastre DGI, IGN© BD-TOPO
Réalisation : Ville Ouverte • Mai 2025